

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres du Conseil des Arts forains, du Cirque et de la Rue. - Extrait

A.M. 18-07-2018

M.B. 07-09-2018

La Ministre de la Culture,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, § 1^{er}, de l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 nommant les membres du Conseil des Arts forains, du Cirque et de la Rue, sont apportées les modifications suivantes :

a) Au 1^o :

- les mots «Virginie JORTAY» sont remplacés par «Alain COULON»;
- les mots «Anne CLOSSET» sont supprimés;

b) Au 2^o, les mots «Philippe GROMBEER» sont supprimés;

Article 2. - A l'article 2 du même arrêté, le § 1^{er} est supprimé.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Bruxelles, le 18 juillet 2018.

A. GREOLI